

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20230231

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois février à 20 h 00, les délégués de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqués se sont réunis à Saint-Calais, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation
16 février 2023

MM. BORDEAU Christian, M. BOSNYAK Yvan, , DARROY Claude, FLAMENT Dominique, GREMILLON Patrick, GUIBERT Aris, JAMOIS Xavier, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MERCIER Marc, MORIN Sébastien, PARIS Hubert, PITOU Jean-Philippe, PLUT Jean-Claude, POTTIER Louis, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, NELET Annie, ROUGET Anne-Marie membres titulaires, M. VICTOR Thierry, membre suppléant.

Date d'affichage
16 février 2023

Étaient excusés :

Nombre de conseillers
En exercice : 42
Présents : 30
Votants : 37

M. CHABILLANT Jean-Luc donne pouvoir à PLUT Jean-Claude
M. CHERON Michel
M. FOUCAULT Yves
M. GAUTHIER Renaud
M. MARIAS Jean-Pierre donne pouvoir à LACOCHE Jacques
M. MARTEL Jean-Pierre donne pouvoir à LABURTHE-TOLRA Benjamin
M. MASSE Nicolas donne pouvoir à BRIGANT Nicole
M. NICOLAÏ Christophe donne pouvoir à LEBERT Philippe
Mme MENU Catherine donne pouvoir à MERCIER Marc
Mme MERCIER Nadine remplacée par son suppléant M. VICTOR Thierry
Mme PRIEUR Sergine
Mme RENARD Candy
Mme STERBA Éléonora donne pouvoir à JAMOIS Xavier

M. MORIN Sébastien est nommé secrétaire de séance.

OBJET :

**VOIRIE COMMUNAUTAIRE
PROGRAMME DE TRAVAUX 2023**

Vu le marché de travaux signé avec l'entreprise PIGEON TP CENTRE IDF relatif aux programmes de voirie 2022-2023-2024,

Vu les conclusions présentées par la commission Voirie en date du 18 janvier 2023,

Monsieur le Président présente le programme des travaux pour l'année 2023 d'un montant de 325 707,15 € HT répartis comme suit :

	H.T MARCHÉ
BERFAY	6 175,85 €
BESSE SUR BRAYE	29 948,37 €
COGNERS	10 778,11 €
CONFLANS	26 819,76 €
DOLLON	22 475,42 €
ECORPAIN	13 242,25 €
LA CHAPELLE HUON	13 172,93 €
LAVARE	21 424,25 €
MAROLLES LES ST CALAIS	13 152,62 €
MONTAILLE	9 923,45 €
RAHAY	4 794,80 €
SAINT CALAIS	11 297,28 €
SAINTE CEROTTE	4 062,50 €
SAINT GERVAIS	7 141,57 €
SEMUR EN VALLON	15 079,61 €
VAL D'ETANGSON	27 665,47 €
VALENNES	31 778,64 €
VANCE	24 741,40 €
VIBRAYE	32 032,88 €
	325 707,15 €

Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser Monsieur le Président à signer le bon de commande relatif au programme de travaux de voirie 2023, tel qu'exposé ci-dessus.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le bon de commande présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer valablement au nom de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 27 février 2023

Le Président,

Michel LEROY

COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS